

Landes sèches européennes (4030) - 1,4 ha

Les landes sont des végétations généralement secondaires, issues de l'action de l'Homme. En effet, elles constituent les formes régressives des forêts acidiphiles. Sur le site, deux habitats élémentaires sont présents :

- 4030-5 « landes hyperatlantiques subsèches »,
- 4030-8 « landes atlantiques fraîches méridionales ».

Les landes sont des végétations denses, de taille moyenne dominées par les bruyères et les ajoncs. Le tapis végétal peut être ouvert lorsqu'elles s'établissent au niveau d'affleurements rocheux. Elles sont essentiellement présentes entre le site de Saint-Maurice et le port de Porsmorvic.

Dans la vallée, ces landes renferment l'asphodèle d'Arrondeau (*Asphodelus macrocarpus* var. *arrondeau*), espèce bénéficiant d'une protection nationale et inscrite à la liste rouge du Massif armoricain.

Landes atlantiques subsèches (4030-5)

Ces landes occupent les parties pentues de la vallée, sur des sols peu profonds avec souvent des affleurements rocheux visibles. Les espèces caractéristiques sont les suivantes : bruyère cendrée *Erica cinerea*, ajonc de Le Gall *Ulex gallii*, ajonc d'Europe *Ulex europaeus*, sauge des bois *Teucrium scorodonia*, callune *Calluna vulgaris*, fougère-aigle *Pteridium aquilinum*, ronce *Rubus* sp., prunellier *Prunus spinosa*, chèvrefeuille des bois *Lonicera periclymenum*, séneçon des bois *Senecio sylvaticus*, jacinthe des bois *Hyacinthoides non-scripta*, *Ceratocarpus claviculata*



Figure 1 : Aspect de la lande sèche dans la partie aval de l'estuaire à Guidel

(Cliché Biotope)

Elles sont établies sur des sols peu profonds, riches en matière organique et bien drainées. Un assèchement estival est possible. Ces landes à ajonc de Le Gall sont typiques du climat hyperatlantique et appartiennent à l'association à ajonc de Le Gall et **Bruyère cendrée** *Ulici gallii-Ericetum cinereae*.

Ces landes lorsqu'elles sont localisées sur des affleurements ont une dynamique très lente. Elles peuvent s'embroussailler lentement voire se boiser spontanément. Sur le site, un **vieillessement important de la lande** avec développement important de l'ajonc d'Europe et un début **d'envahissement par les arbres** tel que le chêne pédonculé et le pin maritime menace directement l'état de conservation de ces habitats qui est jugé « mauvais ».

Sur les vieilles landes, il est recommandé **d'éliminer les ligneux arborescents et les pins** afin de rajeunir la végétation.

Landes atlantiques fraîches méridionales (4030-8)

Ces landes occupent les bords du chemin de randonnée, sur des replats à la base de zones pentues. Les espèces caractéristiques sont les suivantes : bruyère cendrée *Erica cinerea*, bruyère ciliée *Erica ciliaris*, cirse filipendule *Cirsium filipendulum*, ajonc de Le Gall *Ulex gallii*, ajonc d'Europe *Ulex europaeus*, callune *Calluna vulgaris*, fougère-aigle *Pteridium aquilinum*, ronce *Rubus* sp., etc.



Figure 2 : Aspect de la lande mésophile dans la partie aval de l'estuaire à Guidel
(Cliché biotope)

Ces landes sont établies sur des sols peu profonds, riches en matière organique et humides, une partie de l'année. Un assèchement estival est possible. Ces landes à ajonc de Le Gall sont typiques du climat hyperatlantique et appartiennent à l'association à ajonc de Le Gall et **bruyère ciliée** *Ulici gallii-Ericetum ciliaris*. Ces landes mésophiles relaient les landes sèches sur des substrats plus humides.

Comme pour les landes sèches un **embroussaillage** est constaté même s'il est moins important. L'état de conservation est moyen. **La même gestion y est préconisée.**